

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 19 Décembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 13 Décembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, M. MARY, Mme PEREZ, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M COMBARET, Mme CURCIO, MM. TOMI, BARTOLI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BASTELICA	à	Mme POLI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme PASQUALAGGI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. MARCANGELI	à	Mme GUERRINI

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme PIMENOFF, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme PASTINI, M. RUAULT, M. SBRAGGIA, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 19 Décembre 2011

Délibération N°2011 / 311

Transformation d'emplois budgétaires à temps complet afin de permettre l'avancement de grade et les promotions internes des agents communaux suite aux avis de la Commission Administrative et Paritaire de Décembre 2011.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Afin de permettre l'avancement de grade et les promotions de grade des agents communaux, il est nécessaire de procéder à la modification des emplois à temps complet suivants :

CATEGORIE A : 1 poste

Transformation de	en
1 poste d'Attaché Territorial	1 poste d'Attaché Principal

CATEGORIE B : 2 postes

Transformation de	en
1 poste de Rédacteur Principal	1 poste de Rédacteur Chef
1 poste de Rédacteur Territorial	1 poste de Technicien Territorial

CATEGORIE C : 13 postes

Transformation de	en
5 postes d'Adjoint Technique PP 2 ^{ème} classe	5 postes d'Agent de Maîtrise
1 poste d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint d'Animation 2 ^{ème} classe
3 postes d'Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	3 postes d'Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} classe
1 poste d'Agent Social 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe
2 postes d'Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	2 postes d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe
1 poste d'Adjoint Administratif PP 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint Technique PP 2 ^{ème} classe

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier 16 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre l'avancement de grade des personnels communaux.

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2011, chapitre 012.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit :

CATEGORIE A : 1 poste

Transformation de	en
1 poste d'Attaché Territorial	1 poste d'Attaché Principal

CATEGORIE B : 2 postes

Transformation de	en
1 poste de Rédacteur Principal	1 poste de Rédacteur Chef
1 poste de Rédacteur Territorial	1 poste de Technicien Territorial

CATEGORIE C : 13 postes

Transformation de	en
5 postes d'Adjoint Technique PP 2 ^{ème} classe	5 postes d'Agent de Maîtrise
1 poste d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint d'Animation 2 ^{ème} classe
3 postes d'Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	3 postes d'Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} classe
1 poste d'Agent Social 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe
2 postes d'Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	2 postes d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe
1 poste d'Adjoint Administratif PP 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint Technique PP 2 ^{ème} classe

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements les Régions et l'Etat,
Vu la loi 84.53 Modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

Vu l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 16 décembre 2011,

AUTORISE Monsieur le MAIRE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

à transformer 16 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre l'avancement de grade et la promotion interne des personnels communaux selon le détail suivant :

CATEGORIE A : 1 poste

Transformation de	en
1 poste d'Attaché Territorial	1 poste d'Attaché Principal

CATEGORIE B : 2 postes

Transformation de	en
1 poste de Rédacteur Principal	1 poste de Rédacteur Chef
1 poste de Rédacteur Territorial	1 poste de Technicien Territorial

CATEGORIE C : 13 postes

Transformation de	en
5 postes d'Adjoint Technique PP 2 ^{ème} classe	5 postes d'Agent de Maîtrise
1 poste d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint d'Animation 2 ^{ème} classe
3 postes d'Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	3 postes d'Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} classe
1 poste d'Agent Social 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe
2 postes d'Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	2 postes d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe
1 poste d'Adjoint Administratif PP 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint Technique PP 2 ^{ème} classe

DIT

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2011, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBÉRÉ À AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI